

## Consignes de tri des DEEE

L'ensemble des DEEE doivent être triés au niveau des différents « Points de Collecte » (PdC) selon la typologie utilisée par Eco-Systèmes et l'ensemble de la filière.

Celle-ci est composée de 4 flux :

- 1 **GEM Froid : Gros Electro- Ménager Froid**
- 2 **GEM : Gros Electro- Ménager**
- 3 **Ecrans**
- 4 **PAM : Petits Appareils en Mélange**

**ATTENTION :**

Les lampes (ampoules...) et les luminaires ne sont pas des DEEE et ne doivent pas être mis dans l'une de ces 4 catégories.



## **1 GEM Froid : Gros Electro- Ménager Froid**

### **Définition :**

On entend par « Froid » ou GEM Froid, tout appareil contenant des fluides frigorigènes. Ces appareils contiennent des substances chimiques (CFC) dangereuses pour la couche d'ozone.

**Dans cette catégorie doivent être rangés les appareils suivants :**

Réfrigérateur  
Congélateur  
Cave à vins  
Climatiseur  
Autres appareils à fluide frigorigène

### **Mesure :**

Chaque appareil de cette liste équivaut à 1 Unité de Manutention (« UM »).

### **Rangement :**

Si votre PdC n'a pas de benne pour stocker le « Froid », vous devez stocker ces appareils au sol de manière à ce qu'ils ne se détériorent pas.

Si une benne a été mise à votre disposition pour le stockage du « Froid », il faut ranger les appareils de manière à en mettre un maximum dans la benne, sans les abîmer.

## 2 GEM : Gros Electro- Ménager

### Définition :

On entend par « GEM », tout appareil de gros électroménager hormis le gros électroménager contenant des fluides frigorigènes (appelé « froid »).

Dans cette catégorie doivent être rangés les appareils suivants :

Lave-linge	Purificateur, déshumidificateur et autres équipements pour la ventilation, l'extraction d'air
Sèche-linge	Chauffe-eau à accumulation, ballon, cumulus
Lave-vaisselle, lave-vaisselle combiné à un autre appareil ne produisant pas de froid (lave-vaisselle/table de cuisson, ...)	Panneau rayonnant fixe ou mobile
Cuisinière	Panneau radiant
Four encastrable, four-vapeur	Convecteur ou radiateur électrique fixe ou mobile
Essoreuse à linge	Radiateur bain d'huile
Table de cuisson, plaque chauffante électrique	Sèche serviette
Hotte, groupe filtrant	Couverture électrique
Four à micro-ondes, micro-ondes multi cuisson, tiroir chauffe-plat	Chauffe-eau instantané
Radiateur à accumulation	Cheminée électrique et autres gros appareils pour chauffer les pièces, les lits et les sièges

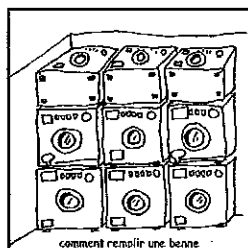
### Mesure :

Chaque appareil de cette liste équivaut à 1 Unité de Manutention (« UM »).

### Rangement :

Si votre PdC n'a pas de benne pour stocker le GEM, vous devez stocker ces appareils au sol de manière à ce qu'ils ne se détériorent pas.

Si une benne a été mise à disposition pour le stockage du GEM, il faut ranger les appareils de manière à en mettre un maximum dans la benne, sans les abîmer, comme le montre l'exemple ci-dessous :



**3 Ecrans**

**Définition :**

On entend par « écran », tout appareil contenant un écran à tube cathodique ou un écran plat dont la diagonale est supérieure à 7 pouces, soit 18cm.

**Dans cette catégorie doivent être rangés les appareils suivants :**

Télévision  
Moniteur d'ordinateur  
Minitels  
Écrans plats (écrans plasma, LCD...)  
Ordinateurs portables  
Téléviseur à rétroprojection  
Oscilloscope...

**Mesure :**

Une palette-box pleine équivaut à 2 Unités de Manutention (« UM »).

**Rangement :**

Il faut ranger les appareils de cette catégorie dans les palettes-box ou caisses mises à votre disposition. Le remplissage des palettes-box ou caisses doit être optimisé, c'est-à-dire qu'il faut les remplir au mieux, sans pour autant détériorer les appareils.

Si des appareils sont dans leur emballage, il faut retirer l'emballage qui devra être jeté à part.

## 4PAM : Petits Appareils en Mélange

### Définition :

On entend par PAM, tout ce qui ne rentre pas dans les 3 autres catégories, notamment le petit électroménager, les équipements informatiques, l'outillage électrique, les jouets électriques...

Dans cette catégorie doivent être rangés les appareils suivants:

Petit électroménager	Audio/vidéo	Informatiques	Outillage
Fer à repasser Montre/horloge/réveil Grille-pain, Mixeur Friteuse Aspirateur, robot Cireuse Nettoyeur/centrale vapeur table à repasser active Machine à laver portable à agitateur / pulsateur Mini-four Balance/pèse personne électrique Appareil d'électro musculation Bouilloire, Cafetière Centrifugeuse, Chauffe plat	Radio, Chaine HIFI Magnétoscope, Vidéoprojecteur Lecteur CD, Platine Disques Enceinte, Table de mixage, égaliseur Télécommande Casque (audio, TV, HIFI) Caméscope, Magnétophone/dictaphone Appareil - photo Imprimantes	Unité centrale d'ordinateur Imprimante (hors imprimante exclusivement photo) Scanner, Télécopieur Assistant personnel Téléphone, Répondeur, Interphone Clé USB, Calculatrice Petits périphériques: souris, clavier, haut parleur pour ordinateur, casque, microphone	Jouets / loisirs
			perceuse, décapeur, décolleuse, défonceuse, foreuse, ponceuse, scie taille-haies, tronçonneuse Fer à souder Machine à coudre Tondeuse Voiture télécommandée Poupée à pile Train électrique Pistolet à son Jeux éducatifs GPS, chronomètre Instrument de musique (Guitare électrique, synthétiseur...)

### Mesure :

Une palette-box pleine équivaut à 2 Unités de Manutention (« UM »).

### Rangement :

Il faut ranger les appareils de cette catégorie dans les palettes-box ou caisses mises à votre disposition. Le remplissage des palettes-box ou caisses doit être optimisé, c'est-à-dire qu'il faut les remplir au mieux, sans pour autant détériorer les appareils.

Si des appareils sont dans leur emballage, il faut retirer l'emballage qui devra être jeté à part.